

# BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2019 N° 10 30 NOVEMBRE 2019

## MOT DU MAIRE

**B**ravo à vous chères citoyennes et chers citoyens,

Lors du Gala de l'Excellence 2019 qui s'est tenu le samedi 9 novembre dernier au Riôtel de Matane, la Chambre de commerce-région de Matane et le Groupe Collegia Cégep de Matane ont remis à la Municipalité de Baie-des-Sables le prix *Municipalité de l'année 2019*. Pour ses engagements, son implication, son développement et ses projets structurants, la Municipalité de Baie-des-Sables s'est grandement démarquée parmi les autres candidatures.

Le 10 octobre dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'habitation a donné son autorisation à la réouverture du contrat avec Bouffard Sanitaire pour le tri et le traitement des matières recyclables et rési-

duelles. Cette autorisation est conditionnelle au respect de certains critères tels que la durée restante au contrat actuellement en cours. Pour nous, c'est un autre dossier à surveiller de près.

Pour l'année 2020, les comités de coordination Plan de développement local (PDL), Politique Amis des aînés (MADA) et Politique familiale municipale (PFM) apporteront leurs recommandations au conseil municipal pour différents projets qui seront prévus dans le prochain budget.

Le conseil municipal appuie la Municipalité de Saint-Ulric dans leur demande en vue de faire diminuer le poids politique d'une ville centrale dans le processus décisionnel d'une MRC.

Denis Santerre, maire



Municipalité amie des aînés



## EN DÉCEMBRE...

- ◆ Le 1<sup>er</sup>, concert Vocalia à 14 h 30 à l'église St-Rédempteur
- ◆ Le 2, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 5, date de tombée du Journal 4 saisons
- ◆ Le 7, concert avec le chœur l'Écho des Sables à la Résidence des Sables à 14 h
- ◆ Le 8, ouverture de la saison hivernale au centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ Le 8, brunch au centre communautaire dès 9 h 30 et bingo dinde à la salle Gérard-Leblond (sous-sol de l'église) à 13 h 30
- ◆ Le 12, date de tombée des articles du bulletin municipal
- ◆ Le 15, film à la bibliothèque de Métis-sur-Mer
- ◆ Le 21, début de l'hiver
- ◆ Du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020, bureau municipal fermé
- ◆ Le 24, collecte des matières résiduelles
- ◆ Le 25, jour de Noël
- ◆ Le 31, collecte des matières recyclables et veille du Jour de l'An

## DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL NOVEMBRE 2019	2
CONCERT L'ÉCHO DES SABLES, COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, CHŒUR VOCALIA	3
CENTRE COMMUNAUTAIRE, EMPLOI-SERVICES, JOURNAL 4 SAISONS, BRUNCH ET BINGO	4
COMITÉ DU CIMETIÈRE, CONSEIL DE LA FABRIQUE,	5
CONSEILS PRÉVENTIFS EN CUISINE, LA GUIGNOLÉE	6
LE TEMPS DES FÊTES APPROCHE À GRANDS PAS	7
CALENDRIER DÉCEMBRE 2019	8

## SÉANCE DU CONSEIL NOVEMBRE 2019 VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

**De nommer** madame Véronique Lamarre mairesse suppléante pour une période de 1 an;

**D'adopter** le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020 les lundis à 20 h;

**D'autoriser** la fermeture du bureau municipal du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement;

**D'accepter** l'aide financière de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de la région de Matane de 500 \$ afin d'assumer une partie des coûts annuels du bulletin municipal;

**D'officialiser** l'utilisation Fonds INNERGEX, 95 538 \$ et du surplus accumulé de 15 000 \$ aux activités de fonctionnement et diminuer la réserve financière pour la vidange des boues de fosses septiques de 13 027 \$ et d'augmenter de 4 180 \$ la réserve des boues municipales et de rembourser le fonds de roulement de 7 435 \$;

**D'accepter** conditionnel-

lement la soumission de *Les Produits Métalliques AT inc.* de 325 533,44 \$ taxes incluses pour l'acquisition d'un camion de déneigement neuf de marque International modèle Workstar de l'année 2018;

**D'aviser** le conseil d'administration du Cercle de Fermières que le conseil municipal maintient le règlement actuel en vigueur de la durée de stationnement en journée sur la rue de la Mer;

**De mandater** la firme de génie-conseil *Tetra Tech* de Rimouski pour préparer les plans et devis, établir une estimation des coûts et effectuer la coordination et le suivi durant l'appel d'offres pour les travaux de pavage;

**D'accepter** le calendrier des collectes des matières résiduelles tel que soumis par *Bouffard sanitaire inc.* pour l'année 2020;

**De nommer** les personnes suivantes au comité de coordination du *Plan de développement local (PDL) 2015-2019* :

- Monsieur Denis Santerre,

mairie;

- Madame Véronique Lamarre, conseillère municipale et membre de la Corporation de développement;
- Madame Gabrielle Tri-gaux, conseillère municipale;
- Marie-Claude Saucier, conseillère municipale et membre de la Corporation de développement;
- Monsieur Jean Thivierge, membre de la Corporation de développement;

**De retenir** les services de monsieur Jonathan Piché pour l'entretien et la surveillance du centre communautaire Gabriel-Raymond et de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2019-2020;

**D'inscrire** monsieur Jonathan Piché à la formation de l'entretien de la patinoire offert par l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) à Rimouski le 19 novembre 2019 au coût de 30 \$ plus les taxes;

**D'établir** les heures d'ouverture du centre communautaire au public pour la prochaine saison hivernale qui commence le dimanche 8 décembre 2019 et se termine le samedi 21 mars 2020;

**D'accepter** le premier budget révisé 2019 en date du 7 octobre 2019 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 2 505 \$ au lieu du montant initial de 2 521 \$;

**De maintenir** le Service de garderie municipale jusqu'à l'année scolaire 2020-2021;

**D'appuyer** la Municipalité de Saint-Ulric dans leur démarche de faire diminuer le poids politique d'une ville centre dans le processus décisionnel d'une MRC.

**Avis de motion** est donné que le projet de *Règlement n° 2019-08 sur la gestion contractuelle* sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Adoption du budget 2020 à la salle du conseil le  
**lundi 16 décembre 2019 à 19 h**

## PETIT COIN DE RÉFLEXION

Le vieux sage a dit :

« *L'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route.* »

*Proverbe africain*

**L**e prochain bulletin vous parviendra le **20 décembre** et la date de tombée des articles sera le **12 décembre 2019**.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR  
LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019 À 20 H

- ◆ Activités de formation pour le directeur général *Accès à l'information et protection des données personnelles*;
- ◆ Adoption - Règlement n° 2019-08 sur la gestion contractuelle;
- ◆ Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2020;
- ◆ Entente avec le Service régional de sécurité incendie de La Matanie;
- ◆ Offre d'achat pour un camion F-550 usagé avec équipement de déneigement;
- ◆ Demande de modification réglementaire concernant la tarification des entrées d'eau;
- ◆ Groupe Bouffard - Réouverture du contrat pour le tri et le traitement des matières recyclables;
- ◆ Demande de dérogation mineure n° 2019-01 de monsieur Réjean Ratté, 134 et 136, route 132;
- ◆ Approbation du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> budget révisé 2019 de l'Office d'habitation de Baie-des-Sables (OMH).

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET  
RECYCLABLES

La collecte des matières résiduelles se fera le mardi 24 décembre et la celle des matières recyclables le mardi 31 décembre 2019 au lieu des mercredis.

Retour à l'horaire régulier le mercredi 8 janvier 2020 avec la collecte des matières résiduelles.

Merci de votre collaboration!

## RESPECT DES VOIES PUBLIQUES

Selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques.

Au nom des usagers de la route, merci de votre coopération!



Novembre

à

Mars

**Stationnement de nuit  
interdit le long d'une  
voie publique**

## CONCERT À LA RÉSIDENCE DES SABLES

Le chœur *L'Écho des Sables* vous invite à son concert de Noël le **samedi 7 décembre prochain à la Résidence des Sables à 14 h.**

Sous la direction de Suzanne Gari, venez entendre des chants de Noël traditionnels, folkloriques et lyriques.

**Les choristes :**

**Soprani :** Léonie C. Beaulieu, Suzie F. Bergeron, Johanne Castonguay, Chantal Gendron, Marie-Josée Gingras, Marielle Murray, Albertine Ouellet, Lise St-Laurent et Pierrette Tremblay

**Alti :** Rachel Bouffard, Renée Durette, Suzanne Lemay, Huguette Marcoux et Micheline Santerre

**Ténor et basse :** Martin Fillion, Maryse Gagnon, Claude Gingras et Jean-Guy Ratté

Les choristes seront accompagnés au piano par Danielle Dumais et au violon alto par Raphaël Gingras.

Entrée libre, on vous attend en grand nombre!

Merci à la direction de la Résidence des Sables de permettre au chœur *L'Écho des Sables* de tenir ses pratiques de chants au salon de la Résidence. L'atmosphère est chaleureuse, l'éclairage est adéquat, c'est un magnifique endroit pour nos rencontres hebdomadaires. Merci infiniment...

## CHŒUR VOCALIA

Le chœur Vocalia, sous la direction de Josée Fortin, présente son concert de Noël « Coups de chœur »! le **dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019** à 14 h 30 en l'église Saint-Rédempteur de Matane.

Les musiciens Danielle Dumais et Jérémie Pelletier seront les compagnons de ces moments à la fois de tendresse, de joie, de recueillement.

Le public est donc invité à venir partager et retrouver les coups de chœur de ce temps de Noël. Les billets, au coût de 20 \$ en prévente et 25 \$ à l'entrée, adulte; 10 \$ étudiant et gratuit pour les 12 ans et moins; sont en vente auprès des choristes.

Pour renseignement et billets, prière de s'adresser à Zoé Ste-Marie au 418 772-1361.

**HEURES D'OUVERTURE****CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND**

Journée	Après-midi	Soirée
Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Judi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	Fermé	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

**EMPLOI-SERVICES**

**L**e programme Accès-emploi, qui vise à donner tous les outils nécessaires à une personne pour réintégrer le marché du travail, est en période de recrutement.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de contrainte en tant que telle, mise à part la volonté de reprendre le contrôle sur sa vie professionnelle.

Une équipe qui, par son approche personnalisée, offre encadrement, support et accompagnement. Nous avons aussi une expertise dans l'intégration en emploi des personnes qui vivent avec une limitation fonctionnelle et qui rencontrent des obstacles dans leur recherche d'emploi.

Depuis plus de 35 ans, Emploi-Services offre de l'aide pour :

- Rédaction d'un CV;
- Préparation d'une entrevue;
- Conseils pour créer une candidature qui se démarque;
- Coup de main pour structurer votre recherche, profiter de nos judicieux conseils et de notre expertise.

Des offres d'emploi, des ordinateurs, un centre de documentation sont disponibles, et ce, gratuitement.

Le **2 décembre prochain**, à nos locaux au 235, av. St-Jérôme, bureau 100, nous offrirons un service d'aide pour application en emploi avec les nouvelles technologies.

Pour renseignements supplémentaires ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre madame Cynthia Joly, conseillère en emploi, au 418 566-6407, poste 105.

**Pour la saison hivernale****du 8 décembre 2019 au 21 mars 2020**

La personne responsable à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire Gabriel-Raymond, ainsi qu'à l'entretien de la patinoire municipale est

**monsieur Jonathan Piché**

Surveillez les heures d'ouverture pour la période des Fêtes dans le bulletin du 20 décembre prochain.

**Heures de patinage libre**

**13 h à 14 h et de 18 h 30 à 19 h 30**, les jours durant lesquels le centre communautaire est ouvert.

**JOURNAL 4 SAISONS**

**L**a date de tombée des articles du Journal 4 saisons est le **5 décembre et la parution le 20 décembre 2019.**

Bons coups, nouvelles, recettes, entrevues, lettres ouvertes, dessins, etc. sont les bienvenus. De même que vos suggestions ou vos idées concernant la parution du journal.

Vous pouvez nous joindre par courriel [journal4saisons@gmail.com](mailto:journal4saisons@gmail.com).

Nous serons heureuses de vous lire et de vous inclure dans ce journal qui se veut rassembleur et convivial!

Suzie F. Bergeron et Maggie Beaulieu-Pelletier, coresponsables du journal en collaboration avec le comité de la bibliothèque municipale.

**L**e **dimanche 15 décembre** à la bibliothèque de Métis-sur-Mer de 10 h à 11 h : projection d'un film suivi de la fabrication d'un *thaumatrope* pour les 3 ans et plus, accompagnés.

Renseignements : Françoise au 418 772-6729

**BINGO DINDE ET BRUNCH**

**L**e Club des 50 ans et plus vous attend à son brunch le **dimanche 8 décembre prochain dès 9 h 30**.

Ce même dimanche, la Garde paroissiale de Baie-des-Sables vous invite à son bingo dinde à la Salle Gérard-Leblond (sous-sol de l'église) à **13 h 30**. Bienvenue à tous!

## MESSAGE DU COMITÉ DU CIMETIÈRE DE BAIE-DES-SABLES

Les membres du comité du cimetière désirent remercier très sincèrement le comité d'embellissement de Baie-des-Sables d'avoir eu la générosité de bien vouloir commanditer la nouvelle barrière du cimetière, côté ouest.

Cette demande leur avait été faite en prévision des fêtes du 150<sup>e</sup>. Plusieurs personnes de Baie-des-Sables et beaucoup de visiteurs l'ont remarqué et nous ont fait part de leurs commentaires très positifs relativement à l'entretien de notre cimetière. Raison de plus pour remercier particulièrement le comité d'embellissement.

Le comité du cimetière s'est donné comme mission « l'entretien du terrain du cimetière ». Pour ce faire, la très grande majorité des propriétaires de lots ont contribué afin d'amasser un Fonds dont les intérêts serviraient à l'entretien du terrain.

Au 31 décembre 2018, le capital ainsi recueilli s'élevait à

45 203,94 \$ (placements et encaisse). Vous comprenez sans doute qu'avec les taux d'intérêt actuels, il est très difficile d'acquitter les frais d'entretien annuels qui s'élèvent à 1,600 \$ plus taxes.

J'aimerais vous faire une suggestion : je remarque, lorsque je consulte les avis de décès, que les familles et les proches de la personne décédée sont sollicités afin de faire un don à une cause de leur choix. Pourquoi alors un don pour l'entretien de votre cimetière ne serait pas une bonne cause? Je vous invite donc à y réfléchir, et si cela vous plait, nous les membres du comité en serions très heureux.

En terminant, merci de soutenir le comité du cimetière et sa mission et je vous rappelle que vous êtes entièrement libres de vos choix.

Jacques Couillard, secrétaire du comité du cimetière de Baie-des-Sables

## LE CONSEIL DE LA FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

Au mois d'août 2019, le conseil de la Fabrique a reçu la visite de l'inspecteur concernant les assurances de notre église.

Suite à son rapport, il est strictement interdit de stationner tout véhicule près de l'église à cause du risque de danger, surtout durant l'hiver dû à l'accumulation de la neige sur la toiture. Le règlement pour la distance est de six mètres soit une vingtaine de pieds.

Les résidents, les employés et les visiteurs de la Résidence des Sables sont conformes à ce règlement.

Aussi en tout temps, aucun véhicule ne devra être stationné à l'entrée du sous-sol afin de laisser le passage libre. Dans quelques jours, des affiches seront installées pour aviser les gens.

Le conseil de la Fabrique n'est pas responsable des dommages, des objets volés ou brisés entreposés dans le sous-sol de l'église.

Merci de votre collaboration,

Liliane Caron, présidente

*Le saviez-vous?*

Installations septiques, phosphore et algues bleu-vert sont intimement liés puisque celles-ci se développent en présence accrue de phosphore dans l'eau. Ainsi, une installation septique non conforme, défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement.

Afin de limiter les apports de phosphore vers les cours d'eau, certaines municipalités, dont Saint-Marcellin et Saint-Anaclet, ont adopté un programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées. Cette initiative permet aux propriétaires d'amortir les frais associés à la mise aux normes de leur installation septique sur une durée de 15 ans, via le compte de taxes de la municipalité. Ce programme est un succès pour favoriser le remplacement d'installations septiques désuètes et réduire directement la pollution d'origine humaine s'écoulant vers les plans d'eau.

Photo: <https://ville.ripon.qc.ca/installation-septique/>

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Il reste quelques places en piano à l'école Assomption de Baie-des-Sables les mercredis soirs, cours donnés par l'École de musique de Matane.

Pour renseignements : M<sup>me</sup> Christine Fortin au 418 562-4212, poste 1

## CONSEILS PRÉVENTIFS DU MOIS

**C**uisiner, il y a des milliards de façons pour préparer des plats.

**LE FOUR MICRO-ONDES**

- Surveillez la cuisson lorsque vous utilisez des plats combustibles (papiers, plastique, etc.);
- Évitez d'utiliser de l'huile et n'utilisez pas de papier aluminium (ou autre métal) dans le micro-ondes;
- Respectez toujours les indications du fabricant pour réchauffer un sac magique.

**RÉCHAUDS À FONDUE**

Que vous soyez un amateur de fondue ou un initié, plusieurs précautions sont à prendre lors de l'utilisation d'un réchaud.

**Avant l'utilisation, assurez-vous de :**

- déposer le réchaud sur une surface stable et qui supporte la chaleur (nappes et napperons à éviter);
- dégager l'espace autour d'un réchaud d'au moins quelques centimètres pour éviter les accros;
- pour les réchauds électriques, pensez à attacher le cordon d'alimentation à la table : cela évite d'entraîner le brûleur si une personne accroche le branchement à la fiche

électrique.

**Pendant l'utilisation, assurez-vous de :**

- utiliser un couvercle en métal pour éteindre le brûleur;
- laisser le combustible liquide brûler complètement;
- Ne jamais remplir un brûleur chaud, vous pourriez enflammer le combustible au contact du métal chaud. Préparez-vous plutôt un deuxième brûleur.

**EN CAS D'INCENDIE**

Si malgré tout un incendie se déclenche, il est important d'avoir de bons réflexes. Voici quelques gestes et comportements à adopter :

**En cas d'incendie sur la cuisinière :**

- N'ASPERGEZ JAMAIS D'EAU UNE FEU DE CUISSON, vous risquez fortement de propager l'incendie et de vous mettre en danger inutilement;
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes;
- Placez un couvercle ou une plaque de dimension appropriée pour étouffer le feu. Utilisez une maitaine de four pour déposer le cou-

vercle sur le récipient, car la vapeur ou les flammes peuvent vous brûler gravement;

- Si possible, fermez les éléments chauffants, incluant ceux du four;
- Fermez la hotte de cuisine;
- Évacuez.

**En cas d'incendie dans le four micro-ondes :**

- Annulez la commande de cuisson;
- Laissez la porte fermée;
- Débranchez l'appareil si le cordon d'alimentation est accessible;
- Évacuez.

Dans les deux cas, **appelez toujours le 9-1-1**. Un feu qui semble éteint pourrait avoir atteint votre conduit de hotte de cuisine.

S'il n'y a plus de flammes, mais seulement beaucoup de fumée, **appelez le 9-1-1** en expliquant la situation et nous viendrons vérifier qu'il n'y a plus de danger pour vous.

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service de prévention incendie de la MRC de La Matanie au 418 562-6734 poste 326 ou 325.**

**Bonne cuisine!**

## LA GUIGNOLÉE FAMILIALE

## RAPPEL - PANIER DE NOËL

**D**imanche 24 novembre dernier avait lieu la guignolée familiale à Baie-des-Sables. Une vingtaine de jeunes accompagnés de parents ont circulé dans les rues du village et les pompiers de la caserne 18 ont assuré leur sécurité.

Plus de 200 livres de denrées alimentaires ont été ramassées et seront redistribuées dans notre paroisse, ainsi que 539,25 \$ en argent.

Merci à celles et ceux qui ont participé à cette activité.

Nancy Guay, responsable

**V**ous avez jusqu'au **13 décembre** pour donner votre nom à madame Liliane Caron, présidente du conseil de la Fabrique au 418 772-6339, si vous souhaitez recevoir un panier de Noël.

Les dons et les denrées alimentaires peuvent être déposés aux endroits habituels.

Mille mercis à tous!

## LE TEMPS DES FÊTES APPROCHE À GRAND PAS

**L**e temps des Fêtes approche à grands pas et tous y avons hâte.

Pour ce mois de décembre, nous vous présentons des conseils pour vous permettre de passer un temps des fêtes en toute sécurité.

Quelques statistiques pour commencer...

La fréquence des incendies est plus importante à certains moments. En effet, comme l'indiquent les statistiques les plus récentes du ministère de la Sécurité publique pour la province :

- La majorité des incendies débutent entre 15 h et 19 h 59. Il s'agit de près d'un (1) incendie sur trois (3);
- Le nombre d'incendies touchant le mois de décembre représente 7,9 % du total des incendies en milieu résidentiel, soit une moyenne de 11,6 incendies par jour;
- Cependant, aucune journée de la semaine ne prévaut sur les autres quant à la fréquence des incendies.

De plus, les incendies ont tendance à survenir plus souvent en période hivernale et à causer plus de pertes matérielles.

Le temps des Fêtes est un moment pour passer du bon temps en famille. Pour éviter de faire partie des statistiques, voici quelques conseils de prévention très simples.

**Choisir les endroits appropriés pour vos décorations**

Il est particulièrement important de faire attention, surtout si vous recevez la grande famille chez vous, à :

- Gardez les corridors bien dégagés et facilement accessibles;

- Ne laissez pas trainer sur le plancher des cordons électriques. Positionnez les fils excédentaires près des murs ou de façon à ne pas être gênants en cas d'évacuation;

**Ne pas bloquer les portes de sortie intérieures et extérieures avec des objets (sapin par exemple);**

- Portez une attention particulière aux appareils de chauffage (poêle à bois, plinthe électrique, etc). Les décorations trop près pourraient prendre feu (guirlandes, draps, rideaux, sapin, etc.).

**Bien choisir et installer son sapin**

Le sapin artificiel est une option beaucoup plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.

Si vous décidez toutefois d'avoir un sapin naturel dans votre maison, plusieurs gestes importants sont à considérer.

- Ne l'installez pas trop tôt. Vous éviterez de le rendre trop sec avant la fin du temps des Fêtes;
- L'arbre doit être fraîchement coupé. Ses aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement;
- Coupez le tronc en biseau dès votre arrivée à la maison, cela aidera votre arbre à mieux absorber l'eau;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours;
- Installez votre sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur;
- Installez votre sapin près d'une prise électrique. De cette façon, un cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.

**Utilisation d'appareillage élec-****trique**

Il va sans dire que nous utilisons beaucoup de décorations électrique lors du temps des Fêtes. Voici quelques points à vérifier avant d'installer votre attirail lumineux.


- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC;
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées;
- Si vous devez remplacer une ampoule, assurez-vous que celles de remplacement a le même voltage;
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice versa;
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une);
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service de prévention incendie de La MRC de La Matanie au 418 562-6734**



# DÉCEMBRE 2019

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Chœur Vocalia à 14 h 30	2 Séance du conseil à 20 h	3	4 	5 Date de tombée des articles du Journal 4 saisons 	6	7 Concert à 14 h Résidence des Sables
8 Brunch 9 h 30 Bingo dimde 13 h 30	9	10 Journée des droits de l'homme	11 	12 Date de tombée des articles du bulletin municipal 	13	14
15 Film à la bibliothèque de Métis de 10 h à 11 h	16 Adoption du budget 2020 à 19 h	17	18 	19 	20	21 Début de l'hiver 
22	23 	24  	25 Joyeux Noël 	26 Bibliothèque fermée 	27 	28
29	30 	31  				



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS